

pour trouver un emploi stable et rémunérateur; la plupart des jeunes Canadiens n'ont plus les moyens de s'acheter une maison; les jeunes ne peuvent plus espérer avoir le niveau de vie que nous leur avions promis.

Quelle promesse le gouvernement fait-il aux jeunes dans le discours du trône? Ah oui, il y est question de création d'emplois. Qu'est-ce que cela veut dire? S'agit-il d'un nouveau programme Perspectives-jeunesse? Dans ce cas, ce ne sera pas très utile à une circonscription comme celle de Bruce-Grey pas plus d'ailleurs qu'à bien d'autres régions du pays. Il nous faut des emplois permanents et non pas des expédients. Il faut que les taux d'intérêt soient protégés afin de permettre aux jeunes de reprendre l'exploitation agricole ou l'entreprise familiale. Il nous faut de nouvelles industries et de nouveaux emplois qui répondent non pas aux désirs des bureaucrates mais aux besoins réels de notre pays et tiennent compte des possibilités immenses qu'il offre. Il faut mettre un terme à l'inflation afin que les jeunes se sentent de nouveau suffisamment en sécurité pour pouvoir posséder une maison et élever une famille.

Il nous faut repenser notre système d'éducation pour qu'il prépare mieux les jeunes à l'avenir qui les attend. Peut-être devons-nous à cette fin insister davantage sur la formation professionnelle, mais nous devons de toute façon faciliter l'accès à l'éducation. Il nous faut pouvoir assurer aux jeunes que nous avons pris toutes les mesures voulues pour qu'ils puissent compter à l'avenir sur des sources d'énergie sûres. Il nous faut sauvegarder notre environnement, protéger nos précieuses terres arables et nos régions de villégiature contre la pollution et ainsi conserver ces ressources pour les générations futures.

Mais, par-dessus tout, il nous faut convaincre les jeunes qu'ils ont un gouvernement qui s'occupe de leurs intérêts. C'est-à-dire, un gouvernement prêt à donner l'exemple, prêt à établir des normes d'après lesquelles les jeunes pourront eux-mêmes se juger, un gouvernement conscient des besoins du Canada et prêt à agir avec vigueur et détermination.

Tout en veillant au bien-être économique de la nation, le gouvernement doit aussi démontrer une bonne compréhension des lois qui façonnent l'âme d'un pays. Il doit être disposé à appliquer celles de ces lois qui sont justes et à modifier celles qui ne le sont pas.

Si je peux me permettre de poursuivre ma digression, le gouvernement doit être capable de comprendre la nécessité de la peine capitale et de lois plus strictes sur l'avortement. Je suis loin d'être convaincu que le gouvernement est capable d'un tel degré de compréhension. Par exemple, le gouvernement a annoncé son intention de décriminaliser la simple possession du cannabis. J'espère que le gouvernement étudiera très attentivement la formulation d'une telle mesure. Pour ma part, je crois que le gouvernement ne devrait rien faire qui puisse amener les Canadiens à croire que la Chambre favorise la consommation de la marijuana. D'un autre côté, il est important que les jeunes ne soient pas hantés par le spectre d'un dossier criminel pour avoir fait l'expérience d'une pratique que certaines couches de notre société approuvent tacitement.

Le cas du cannabis est un excellent exemple d'une question au sujet de laquelle une décision prise aujourd'hui pourrait exercer une influence néfaste sur notre pays dans quelques années. D'après les données les plus récentes, il est de plus en plus probable que le cannabis soit dangereux pour la santé. S'il

faut s'inquiéter des incidences dangereuses de l'établissement de casiers judiciaires pour de jeunes garçons et de jeunes filles, il faut aussi s'inquiéter des dangers que crée l'usage généralisé de drogues. Je n'appuierai aucune mesure législative qui ne prévoirait pas des peines sévères pour les trafiquants de drogues.

Une voix: Bravo!

M. Gurbin: En outre, je crois qu'il est essentiel que le gouvernement veille à la création d'un programme d'éducation en matière de drogues pour renseigner les jeunes Canadiens quant aux incidences possibles de l'usage de la marijuana.

La grande famille canadienne se trouve aujourd'hui dans une situation qui n'a rien d'étonnant. L'état de dépendance existant entre le parent fédéral et les rejetons provinciaux a évolué avec le temps et il faut maintenant rétablir les relations officielles liant les divers membres de cette famille. Le destin, jouant son rôle paternel, a pris un autre tournant. Mais la mère patrie, le Canada, entretient avec ses enfants provinciaux des liens historiques et géographiques qui résisteront aux caprices de la politique, de l'économie et même de la raison humaine, à condition que nos frontières soient protégées contre les forces étrangères. En ne tenant pas compte dans notre débat sur la constitution et le référendum, de la menace qui nous guette au-delà de nos frontières, nous oublions une considération importante qui pourrait pourtant servir à réaffirmer les liens qui unissent notre famille.

En ne reconnaissant pas à sa juste valeur l'expansion militaire et politique de l'Union soviétique, nous contribuons à accroître l'isolement et la vulnérabilité de nos provinces et de notre pays. L'achat par le gouvernement d'un nouvel avion de chasse et son réengagement à faire jouer au Canada son rôle véritable au sein de l'OTAN, nous portent à croire que le gouvernement reconnaît la menace et que, face à la crise, il fera sa part pour assurer la paix et le maintien de la confédération.

Je veux vous remercier, madame le Président, ainsi que tous mes collègues de m'avoir donné l'occasion de prendre part à ce débat.

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Monsieur le Président, un peu plus tôt aujourd'hui un de mes collègues, durant la période des questions orales, m'a posé une question à laquelle je lui ai, bien entendu, fourni la meilleure réponse que je pouvais lui fournir, étant donné les circonstances, mais sur laquelle j'aurais aimé apporter beaucoup plus de précisions. Le collègue qui me posait la question est un député fédéral, un député canadien de la province de Québec qui semblait s'inquiéter du temps mis à sa disposition pour pouvoir d'une façon efficace à la fois jouer son rôle de législateur au Parlement canadien et aussi épauler les forces de ceux qui combattent pour le Canada uni dans le débat référendaire actuel au Québec.

Et mon collègue se demandait si, comme leader du gouvernement à la Chambre et comme président du Conseil privé, je ne pouvais pas lui fournir des garanties à l'effet qu'il pourrait disposer du temps nécessaire pour remplir la double tâche qu'il doit assumer. Et j'ai tout lieu de croire que dans sa question, puisqu'il s'agissait du président du caucus des députés du Québec à Ottawa, qu'il parlait au nom de la majorité de ses